



MESSAGE DU PRÉFET DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Créée en 1982, la MRC de Maskinongé en est à sa 33^{ème} rentrée automnale. Tout comme les écoliers du territoire, elle possède un sac à dos bien rempli, qui déborde de projets, d'acquis, de nouveautés, de concertation, de partenaires, de vision et d'actions...

Je serai bref pour cette édition de la rentrée afin de faire place aux différentes chroniques... Je vous dirai simplement :

Que VOS élus travaillent pour VOUS afin qu'une vision commune et forte nous différencie du reste du Québec, tout en conservant les particularités des 17 municipalités de la MRC qui font que chacune a sa couleur, son unicité.

Que Vision Maskinongé qui existe maintenant depuis quelques années, prendra en cette fin 2015 un nouvel élan, avec le lancement de son Plan d'action pour les années à venir et l'embauche de sa nouvelle coordonnatrice Isabelle Bordeleau.

Que la MRC c'est également une équipe de plus de 25 personnes dynamiques, dévouées, compétentes qui travaillent pour vous.

Cette année, nous avons agrandi la famille avec un gestionnaire régional de cours d'eau, Marc-Antoine Moreau.

Nous avons aussi créé un Service de développement économique et du territoire suite à la réforme gouvernementale et l'abolition du CLD. Nous sommes très fiers et heureux d'avoir intégré, de façon harmonieuse, les 5 employés du CLD à l'équipe de la MRC. Cela nous a permis de conserver l'expertise de chacun, d'éviter les retards dans les traitements de dossiers et d'être toujours prêts à accompagner VOS projets d'affaires.

Ensemble, regardons vers l'avant en cette rentrée automnale et soyons de fiers bâtisseurs, développeurs, ambassadeurs de notre magnifique territoire !

Bonne lecture !

Robert Lalonde

Préfet de la MRC de Maskinongé et maire de St-Léon-le-Grand

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE

Depuis juillet 2015, la MRC s'est dotée d'un **Service de développement économique et du territoire**, suite à l'abolition récente du CLD découlant de la loi 28 du gouvernement provincial. Que vous soyez en démarrage d'entreprise, expansion ou encore pour des projets de relève ou d'acquisition, vous pouvez prendre **contact avec les professionnels du service au 819 228-9461**. Le service intervient par la gestion des programmes de soutien à l'entrepreneuriat et de l'aide technique en matière de développement d'entreprises. Prochainement un site web dédié au développement du territoire sera mis de l'avant permettant, entre autres, l'accès rapide à des outils. Soyez à l'affût !



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Janyse L. Pichette

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Line St-Cyr

Secrétaire-trésorière adjointe

ADMINISTRATION

Lyne Ricard Paillé

Secrétaire au greffe

Josée Branchaud

Adjointe administrative et à la comptabilité

Marielle Rivard

Secrétaire-réceptionniste et de soutien des services

Céline Lambert

Adjointe administrative et à la comptabilité

Lynda Gélinas

Secrétaire-réceptionniste et de soutien des services

COUR MUNICIPALE

Richard Desormeaux

Greffier

Lyne Fortin

Technicienne juridique

Véronique Vadnais

Secrétaire juridique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pierre-Édouard Houde

Chargé de projet

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Isabelle Demers

Coordonnatrice

Sarah Cuillier-Serre

Aménagiste et chargée de projets

Karine Lacasse

Aménagiste et chargée de projets

Yannick Clément

Technicien en géomatique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE

Jean-Frédéric Bourassa

Coordonnateur

Pascale Plante

Coordonnatrice du développement touristique

Sandrine Renou

Analyste financière

SERVICE TECHNIQUE

Maxime Boisvert

Ingénieur civil

Vincent Gauthier

Technicien en génie civil

Marc-Antoine Moreau

Gestionnaire régional des cours d'eau

ÉVALUATION

Guy Leblond

Technicien en évaluation

Iris Tremblay

Technicienne en évaluation

Line Ricard

Agente de bureau à l'évaluation

COMMUNICATION

Marjolaine Cloutier

Agente de communication

Joël Dion

Gestionnaire du portail Internet

SERVICES INFORMATIQUES

René Lafontaine

Technicien informatique

CONCIERGERIE

André Duhaime

Conciergerie

NOUS JOINDRE

819 228-9461 • mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca
www.mrc-maskinonge.qc.ca/contact





Le comité des partenaires Vision Maskinongé est heureux et fier d'accueillir madame Isabelle Bordeleau au poste de coordonnatrice de Vision Maskinongé. Relevant de la MRC de Maskinongé, madame Bordeleau aura la tâche de compléter la planification stratégique et de favoriser la mise en œuvre du futur plan d'action, suite au départ de monsieur McKinnon.

Madame Bordeleau connaît bien le territoire de Maskinongé. En effet, ayant été directrice générale du Forum jeunesse Mauricie (FJM) pendant 12 ans, elle a collaboré à maintes reprises avec les acteurs du milieu, ainsi que plusieurs élus, notamment au Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie. Madame Bordeleau a donc une forte expérience de gestion et concertation et sera, sans aucun doute, un atout important dans la mise en œuvre des différentes actions de Vision Maskinongé (VM).

Soyez attentifs, car vous verrez de plus en plus le logo de Vision Maskinongé lors d'activités sur le territoire !

Vision Maskinongé c'est nous | Vision Maskinongé c'est vous !


« Je suis très heureuse de relever ce nouveau défi qui s'offre à moi. Au fil de mon parcours professionnel, tant au Forum jeunesse qu'à la SADC de la Vallée de la Batiscan, j'ai eu à exercer un rôle conseil auprès d'intervenants régionaux et j'ai su développer une sensibilité accrue pour les enjeux de développement locaux en milieu rural. De plus, j'ai un profond attachement pour le territoire de Maskinongé et suis ravie de pouvoir travailler à son développement. »

- Isabelle Bordeleau

Triste est l'automne, pour celui qui ne sait l'égayer ! Pour ce faire, quoi de mieux que d'effectuer de petites sorties touristiques, ici et là dans notre coin ! Beaucoup d'entreprises vous ouvrent encore leurs portes... et les lieux d'accueils et de renseignements touristiques du territoire aussi ! Le Bureau d'Information touristique de la MRC de Maskinongé (halte routière) et ses acolytes, le Bureau d'accueil touristique de St-Alexis-des-Monts ou de St-Élie-de-Caxton sauront répondre à vos besoins et vous seront de précieux conseils pour vos sorties à faire cet automne. Le service touristique est offert aux visiteurs mais également à vous, citoyens de la MRC de Maskinongé. Vous y trouverez notamment :

- un service personnalisé avec du personnel qualifié ;
- les guides touristiques officiels des régions du Québec et le guide d'accueil de la MRC de Maskinongé ;
- des propositions d'itinéraires ;
- de l'information complète sur les attraits, les événements et l'hébergement de la région.

Et parce que tout se passe de façon rapide et spontanée et parce qu'on aime notre « chez-nous »..., nous vous invitons à **suivre Tourisme Maskinongé et aimer notre page Facebook** ! Partages d'actualités, trucs du voyageurs, coups de cœur et des saviez-vous que figurent dans le palmarès de notre babillard virtuel ! Un super concours est à venir... à surveiller cet automne ! Aimez-nous ! On vous aime déjà !

 /tourismemaskinonge



Bureau d'Information touristique de la MRC de Maskinongé
1 877 227-2413 • info@tourismemaskinonge.com

Bureau d'accueil touristique de Saint-Alexis-des-Monts
819 265-4110 • tourisme@saint-alexis-des-monts.ca

Bureau d'accueil touristique de Saint-Élie-de-Caxton
819-221-2839 • paul-andre.garceau@sogetel.net

TOURISME



NAVETTE INTERURBAIN 7 JOURS SUR 7

Depuis le printemps dernier, la Corporation de transports collectifs de la MRC de Maskinongé vous permet de bénéficier d'un service de navette entre la municipalité de Maskinongé et le Terminus Orléans Express du centre-ville de Trois-Rivières, avec arrêts à Yamachiche et Louiseville.

Le coût est de seulement 6\$ par embarquement. Une réservation doit toutefois être faite au moins 24 heures à l'avance (avant 15h) au 819 840-0603 ou 1 877 228-1977.

LIEUX D'EMBARQUEMENT

Maskinongé: Dépanneur Ultramar – 103, boulevard Est

Louiseville: Terminus Orléans Express – 192, boul. St-Laurent Est

Yamachiche: Dépanneur Clair de Lune / Shell – 871, rue Ste-Anne

Trois-Rivières: Terminus Orléans Express – 275, rue St-Georges

HORAIRE DES NAVETTES

ALLER

Lieu	Heure
Départ de Maskinongé.....	6 h 20
Arrêt à Louiseville	6 h 30*
Arrêt à Yamachiche	6 h 40
Arrivée à Trois-Rivières.....	7 h 10**

RETOUR

Lieu	Heure
Départ de Trois-Rivières.....	15 h***
Arrêt à Yamachiche	15 h 30
Arrêt à Louiseville	15 h 40
Arrivée à Maskinongé	15 h 50

* Permet de rejoindre les départs vers Montréal de 7h35.

** D'autres départs sont possibles vers 10h30 et midi.

*** Permet de revenir sur le territoire de la MRC de Maskinongé la même journée selon les débarquements en provenance de Québec à 14h20 ou de Montréal à 14h45.



VOUS AVEZ BESOIN D'UN SERVICE EN PARTICULIER OU DE SOUTIEN MORAL ?

La Boîte à outils MRC de Maskinongé met à votre disposition un bottin de pas moins de 107 services et organismes publics, parapublics et communautaires. N'hésitez pas à consulter gratuitement le répertoire sur le site web: www.boiteaoutilsmaskinonge.com

La Boîte à outils est également disponible en version papier chez les organismes du territoire, à l'Hôtel de ville de votre municipalité ainsi qu'au bureau de la MRC de Maskinongé (651, boul. St-Laurent Est, Louiseville).



EN MOUVEMENT !

L'équipe de la CDC a mis en place un nouveau plan d'action pour réaliser pleinement sa mission de mobilisation de la population autour des enjeux de développement social. De plus, la CDC continue son accompagnement des comités de suivi de la Politique Familles-Aînés sur le territoire.

Visitez notre nouveau site Internet à compter du mois d'octobre www.cdc-maski.qc.ca



LA SADC EN BRÈVE...



Société d'aide au développement des collectivités
DE LA MRC DE MASKINONGÉ

En juin dernier, la SADC présentait son bilan 2014-2015 lors de l'assemblée générale annuelle. Voilà donc, le moment de l'année où nous vous avons présenté le fruit des efforts de la grande équipe de la SADC de la MRC de Maskinongé qui regroupe 9 employés et 30 bénévoles. Cette année le mentorat, sous toutes ses formes, a été à l'honneur. De plus, la SADC a réalisé 42 investissements dans les entreprises de la MRC pour un montant de plus d'un 1 million de dollars. Ces investissements auront permis le maintien et la création de 310 emplois.

Nous vous invitons d'ailleurs à consulter notre rapport annuel 2014-2015 sur notre site Internet à l'onglet Publications au www.sadcmaskinonge.qc.ca. Bonne lecture!



TOUJOURS UN INCONTOURNABLE !

Tu es âgé(e) entre 16 et 35 ans et tu as besoin d'être conseillé(e) et guidé(e) pour faire des choix éclairés? Le Carrefour jeunesse-emploi t'offre un accueil chaleureux et personnalisé avec des conseillers qui comprennent tes besoins et qui t'accompagnent dans tes démarches.

Que ce soit pour une recherche d'emploi, un retour aux études, un pré-démarrage d'entreprise, une immersion linguistique, une intégration socioprofessionnelle ou un retour en région, passe nous voir! 819 228-0676 • www.cjemaskinonge.qc.ca



NOUVEAU FONDS D'INITIATIVES CULTURELLES

Aimeriez-vous avoir un petit coup de pouce pour vos projets culturels? La MRC de Maskinongé et le Ministère de la Culture et des Communications ont signé une nouvelle Entente de développement culturel pour 2015 et 2016. Ainsi, la MRC de Maskinongé a créé un petit fonds qui vise à soutenir des projets et des initiatives culturelles sur le territoire. Une aide financière qui peut faire une différence pour vous, dans votre communauté!

Par ce fonds, la MRC souhaite stimuler l'énergie créatrice en rapport avec les diverses orientations de sa Politique Culturelle, soit:

- Favoriser et valoriser l'identité culturelle de la MRC de Maskinongé;
- Assurer la visibilité de la vie culturelle de la MRC de Maskinongé, en faciliter l'accès ainsi que la participation des citoyens;
- Développer et renforcer la concertation culturelle sur le territoire entre les différents intervenants de toutes les sphères d'activités.

Nous invitons les organismes et organisations admissibles à déposer des projets stimulants. De plus, visant à encourager la relève et l'implication culturelle de nos jeunes, il est à noter que le fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé encourage fortement les projets conçus par et/ou pour les jeunes puisqu'un volet jeunesse y est attaché.

Les initiatives culturelles déposées devront répondre à certains critères. Une aide financière maximale de 2000\$ peut être accordée par projet. Nous vous invitons à consulter le portail de la MRC de Maskinongé afin de connaître la politique et les modalités du fonds, ainsi que pour vous procurer le formulaire requis. Il n'y a pas de date fixe pour le dépôt des projets dans le cadre de ce fonds. Les projets déposés seront analysés de façon continue, au courant de l'année. Informez-vous!

www.mrc-maskinonge.qc.ca • pascale.plante@mrc-maskinonge.qc.ca



Courrier du lecteur

Vous pensez avoir un sujet qui intéresse les citoyens de la MRC de Maskinongé?

Vous avez le goût d'écrire une petite chronique pour notre prochain numéro?

Soumettez votre court texte au comité de rédaction à:*

marjolaine.cloutier@mrc-maskinonge.qc.ca

* Nous prendrons contact avec vous si votre texte est retenu.





POUR SAVOIR OÙ L'ON VA... IL FAUT SAVOIR D'OÙ L'ON VIENT...

Saviez-vous que la MRC de Maskinongé a été créée le 1^{er} janvier 1982, qu'elle est composée de 17 municipalités pour un peu plus de 37 000 personnes? Mais voici un petit bout de son histoire, de VOTRE histoire...

Les municipalités régionales de comté (MRC) sont des entités administratives assurant la gestion régionale des collectivités locales qui sont regroupées en des communautés supralocales jouissant chacune d'un pouvoir de juridiction et réglementation dévolu par le gouvernement du Québec, sur un territoire désigné sous le nom de comté.

En 1981, 13 municipalités forment le Conseil des maires.

Hunterstown
Paroisse de Maskinongé
Saint-Alexis-des-Monts
Sainte-Angèle-de-Prémont
Saint-Édouard
Saint-Justin
Saint-Léon-le-Grand
Paroisse de Saint-Paulin
Sainte-Ursule
Paroisse de Saint-Didace
Village de Saint-Paulin
Village de Maskinongé
Paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup

SAVIEZ-VOUS QUE ?

LA MRC DE MASKINONGÉ tient son nom de «Maskinongé» qui est d'origine amérindienne et signifie «brochet difforme». Le brochet appelé Maskinongé était très commun dans le lac et la rivière Maskinongé.



La loi 125 de 1982 sur l'aménagement du territoire créait les municipalités régionales de comté : MRC.

Ville de Louiseville
Paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup
Village de Yamachiche
Paroisse de Yamachiche
Paroisse de Saint-Sévère
Paroisse de Saint-Barnabé
Hunterstown
Paroisse de Saint-Paulin
Village de Saint-Paulin
Saint-Alexis-des-Monts
Sainte-Angèle-de-Prémont
Grand Saint-Édouard
Sainte-Ursule
Saint-Léon-le-Grand
Saint-Justin
Paroisse de Saint-Joseph-de-Maskinongé
Village de Maskinongé

La suite au prochain numéro...

L'ÉGLISE DE SAINT-LÉON-LE-GRAND

est la plus vieille église du diocèse de Trois-Rivières. Construite de 1819 à 1823, cette église doit son architecture aux célèbres frères Georges-Félix et Joseph Héroux, ainsi qu'à leur maître Alexis Milette, tous originaires de Sainte-Anne-d'Yamachiche (aujourd'hui Yamachiche).

Les frères Héroux ont également travaillé sur les églises de Saint-Sévère et de la paroisse de Saint-Alexis (aujourd'hui Saint-Alexis-des-Monts).



RÈGLEMENT RÉGIONAL D'ABATTAGE D'ARBRES EN FORÊT PRIVÉE

Sur le territoire de la MRC de Maskinongé, des règles concernant les travaux d'abattage d'arbres en forêt privée ont été établies afin d'assurer une exploitation durable de la forêt, une saine gestion des paysages, et préserver l'équilibre naturel du milieu. Ainsi, depuis le mois d'avril 2011, un règlement régional est en vigueur sur l'ensemble des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé.

Le règlement vise à encadrer l'exploitation forestière commerciale et par conséquent ne vise pas la coupe de bois de chauffage à des fins personnelles.

L'obtention d'un certificat d'autorisation (permis) pour l'abattage d'arbres est obligatoire AVANT d'entreprendre, notamment **tout déboisement visant la mise en culture du sol à des fins agricoles**.

Par ailleurs, selon la cote de sensibilité visuelle du secteur où vous êtes localisé, des normes sont exigées et des autorisations sont requises avant de procéder à la coupe de bois. **Avant d'intervenir dans votre boisé, informez-vous à votre municipalité locale.**

Isabelle Demers

Coordonnatrice du service d'aménagement et de développement du territoire



LA MODERNISATION EN ÉVALUATION FONCIÈRE

L'année 2015 est une année de fraîcheur et de changements pour le service de l'évaluation. Nous entrons dans l'ère de la modernisation pour l'évaluation foncière. Une nouvelle façon de penser et de travailler. C'est inévitable, moins de papier et davantage de supports informatiques.

La modernisation en évaluation n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme et un nouveau contenu pour nos dossiers. Rien ne va changer quant à la valeur foncière, les changements sont dans le descriptif de la fiche de propriété. Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMOT) a instauré cette réforme et l'ensemble des services d'évaluation ont jusqu'en 2016, pour appliquer ces changements.

L'IMPACT DE LA MODERNISATION

La confection et la consultation des rôles municipaux ont évolué depuis les années 1970, surtout en raison de la puissance et de la souplesse grandissante des outils informatiques. La modernisation de 2016 consacre la volonté de rendre plus transparente, la consultation des rôles d'évaluation par les citoyens.

MUNICIPALITÉS MODERNISÉES

Le 15 septembre 2015, le service d'évaluation a procédé au dépôt des rôles d'évaluation pour les municipalités suivantes :

Rôle triennal 2016-2017-2018

Yamachiche	Saint-Léon
Sainte-Ursule	Sainte-Angèle-de-Prémont
Saint-Élie-de-Caxton	

Ces rôles sont déposés modernisés, suite aux nouveaux critères du MAMOT.

Quant aux autres municipalités, voici les prévisions :

Rôle triennal 2017-2018-2019

Maskinongé	Louiseville
Saint-Paulin	Charette
Saint-Boniface	Saint-Étienne-des-Grès

Rôle triennal 2018-2019-2020

Saint-Barnabé	Saint-Sévère
Saint-Justin	Saint-Édouard-de-Maskinongé
Saint-Alexis-des-Monts	Saint-Mathieu-du-Parc





Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

RECYC-QUÉBEC
Québec

en partenariat avec le COMITÉ CONJOINT SUR LES
MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

POUR CONNAÎTRE
L'HORAIRE DE LA
COLLECTE DE LA
RÉCUPÉRATION DANS
VOTRE MUNICIPALITÉ,
CONSULTEZ LE :
www.rgmr.com

VISITEZ LE PORTAIL
de la MRC de Maskinongé
www.mrc-maskinonge.qc.ca

Nouvelles locales – Cartographie – Calendrier des activités
Aménagement du territoire – Règlements



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak™)



PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles sacs et pellicules d'emballage



VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur



MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles



RÉCUPÉRER
PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca



La MRC de Maskinongé est également présente sur les médias sociaux :



facebook.com/mrcmaskinonge
twitter.com/mrcmaskinonge

ÉCOCENTRE MOBILE

Le samedi 3 octobre 2015 de 10 h à 16 h à Charette
Information : rgmr.com • 819 373-3130



BOTTIN DES RÉCUPÉRATEURS

Vous souhaitez vous débarrasser d'un de vos biens (ex. ordinateur, vêtements, meubles, etc.)? Avant de les jeter, consultez le **Bottin des récupérateurs de la MRC de Maskinongé** afin de leur donner une deuxième vie.

Les récupérateurs sont classés par plusieurs catégories d'objets comme les articles de loisirs et le matériel informatique, par exemple. Pour des besoins plus précis, vous pouvez utiliser un système de recherche ou faire un appel à tous en publiant une question destinée aux visiteurs.

Vous pouvez accéder au Bottin des récupérateurs à l'adresse suivante: www.mrc-maskinonge.qc.ca/3rv



651, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
Tél. : 819 228-9461 • Fax : 819 228-2193
Courriel : mrcinfo@mrc-maskinonge.qc.ca

Ouvert du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
www.mrc-maskinonge.qc.ca
facebook.com/mrcmaskinonge
twitter.com/mrcmaskinonge

